

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

FANTASQUE

Publié hebdomadairement par } N. AUBIN, Editeur & } Résidence, N. 177, r. S. Valier.
A. JACQUES, Imprimeur. }

CONDITIONS.

Ce journal rédigé par un *Flâneur* paraît autant que possible chaque Samedi. Le prix en est de quatre sous par exemplaire. L'abonnement est de 15 sous par mois. Le bureau éditorial du *Flâneur* est établi en toutes les promenades, rues et places publiques. On y trouve l'éditeur lorsqu'il y est. No admittance except on business.



ANNONCES.

Comme nous vivons dans le siècle des progrès et de la réforme, le *Flâneur*, désirant montrer l'exemple en encourageant les talents, paiera toute annonce digne de figurer dans ses pages, à raison de 4 sous la ligne. Toutes communications etc. pourront être laissées chez R. DEVERRY où l'on peut, entre autres rafraîchissements, acheter le *Fantasque*.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. I.]

QUEBEC, 7 JUILLET 1838.

[No. 23.]

Mélanges.

MENDICITE.

Si l'on reconnaît que mendier est un vice que la loi doit réprimer, il faut aussi avouer que dans certaines circonstances la loi est bien dure, nous pourrions même ajouter injuste. Ne serait-ce pas là un sujet digne de toute l'attention du législateur que d'examiner par quels moyens la société peut réprimer la mendicité sans confondre par une même punition les vagabonds avec ces infortunés qui n'ont aucun moyen d'existence autre que la charité publique, et qui faute d'y recourir, mouraient de la plus horrible mort... de faim. C'est un fait de ces exemples sont trop fréquents pour qu'on puisse le nier; à Paris, à Londres, dans toutes les villes, à côté du luxe est la misère, à côté de l'abondance la faim.

Dernièrement, une vieille femme couverte de haillons et tenant dans ses bras un petit enfant, comparaisait devant la police correctionnelle à Paris.

M. le président.—Femme Boulanger, vous n'avez pas de profession ?

La prévenue.—C'est-à-dire... J'en avais bien une dans un temps... Je vendais de la tisane, du coco et autres rafraîchissements innocents.

M. le président.—Pourquoi avez-vous abandonné cet état ?

La prévenue.—C'est Pâge, mon président, et les infirmités d'une vieille femme... Il s'est trouvé un beau jour que je ne pouvais plus porter ma petite fontaine... Bien fallut y renoncer, pour lors.

M. le président.—Et depuis ce temps, vous ne faites rien ?

La prévenue.—Si fait !... A c'tte heure, je garde l'enfant de ma fille, ce petit s: gentil que vous voyez là, sur mon bras, pendant que sa mère va en journée pour travailler.

M. le président.—Cela vous procure-t-il des ressources ?

La prévenue.—Pas grand'chose... Ma fille est pas bien riche non plus; elle me fait une pension de 15 sous par jour... Avec ça, il faut que je nourrisse le mioche et que je me sustente soi-même.

M. le président.—Et comme ce secours ne suffit pas à vos besoins, vous demandez l'aumône dans les rues ?

La prévenue.—Hé bon Dieu ! mon juge, faut bien se tirer d'affaire comme on peut.—C'était dans les froids de cet hiver, je ramassais du bois dans les rues, et quand y passait quelqu'un qui avait une figure de braves gens, j'y demandais la charité pour ma pauvre petite fille.

M. le président.—Vous n'ignorez pas pourtant que la mendicité est défendue et punie par la loi ?

La prévenue.—Je veux pas mentir : c'est vrai que je le savais.

M. le président.—Vous n'en êtes que plus répréhensible ;

La prévenue.—Hélas ! mon bon juge, j'avais une autre raison de m'exposer à la justice.

M. le président.—Expliquez-vous.

La prévenue.—Faut vous dire, mon bon juge, que j'ai pas qu'une fille, et que j'ai aussi un garçon qu'est pour tirer au sort dans six mois ; de manière que personne ne veut lui donner de l'ouvrage, parce qu'il peut d'un jour à l'autre partir pour l'armée. Pour lors, il fallait soutenir ce pauvre enfant, et plutôt que d'en faire un vagabond, je m'ai dit : Vaut mieux mendier et se mettre en cas d'être arrêté. A présent, mes magistrats, je me recommande à vous.

Le tribunal vivement ému des paroles de la vieille grand-mère, voudrait pouvoir la renvoyer de la prévention qui pèse sur elle, mais la loi exige une répression. Les juges, usant d'indulgence, n'insistent à la femme Boulanger qu'un emprisonnement de vingt-quatre heures. La pauvre vieille embrasse le petit enfant qu'elle tient dans ses bras, et se retire en pleurant.

Quand cette femme, qui ne veut ni mentir ni voler, aura fait ses 24 heures de prison, que deviendra-t-elle ? En cas de récidive, elle sera condamnée à une peine plus forte, et si elle ne récidive pas, elle mourra de faim.

Dernièrement, à Chelmsford en Angleterre, trois enfants moitié nus et affamés furent arrêtés, ainsi que leur malheureuse mère, et conduits devant le magistrat, parce qu'on les avait trouvés dans une étable à cochons, où ces pauvres créatures avaient cherché un abri pour la nuit : le père, sans ouvrage, sans ressources, avait mendié, et pour ce fait il était en prison, condamné au tread-mill pour un mois. Tout récemment encore, à Londres même, dans un des quartiers les plus riches, un homme à peine couvert de haillons avait passé la nuit couché sur le seuil d'une porte. La police l'a arrêté, car il n'est pas permis de dormir en plein air, ni dans les rues, ni dans les promenades ; le malheureux s'évanouit d'épuisement ; mais aussitôt qu'il fut revenu à lui-même, on l'enferme dans le cachot, et quand une heure après les gens de la police viennent le chercher pour comparaître au tribunal, on ne trouva qu'un cadavre : il était mort, mort de misère ! Ces faits parlent plus haut que toutes les réflexions que nous pourrions faire.

IL N'AVAIT PAS VINGT ANS.

Il n'avait pas vingt ans. Il avait abusé
De tout ce qui peut être aimé, souillé, brisé.
Il avait tout terni sous ses mains effrontées.
Les blêmes voluptés sur sa trace ameutées
Sortaient, pour l'appeler, de leur repaire impur
Quand son ombre passait à l'angle de leur mur.
Sa sève, nuit et jour, s'épuisait aux orgies
Comme la cire ardente aux mèches des bou-

[gies.

Chassant l'éclat, l'hiver il posait au hasard
Son coude à l'Opéra sur Gluck ou sur Mozart.
Jamais il ne trempait sa tête dans ces ondes
Qu'Honneur et que Shakspeare épanchent si

[profondés ;

Il ne croyait à rien ; jamais il ne rêvait ;
Le bâillement hideux siégeait à son chevet ;
Toujours son ironie, inféconde et morose,
Jappait sur les talons de quelque grande chose ;
À se faisait de tout le centre et le milieu ;
Il achetait l'amour, il aurait vendu Dieu.
La nature, la mer, le ciel bleu, les étoiles,
Tous ces vents pour qui l'âme a toujours quel-

[ques voiles,

N'avaient rien dont son cœur fût dans l'ombre
[inquiète.

Il n'aimait pas les champs. Sa mère l'ennuyait.
Enfin, ivre, énévry, ne sachant plus que faire,
Sans haine, sans amour, et toujours, ô misère !
Avant la fin du jour blasé du lendemain,
Un soir qu'un pistolet se trouva sous sa main,
Il rejeta son âme au ciel, voûte fatale,
Comme le fond du verre au plafond de la salle !
Jenne-homme, tu fus lâche, imbécile et mé-

[chant.

Nous ne te plaindrons pas. Lorsque le soir
[tranchant

A passé, donne-t-on une larme à l'ivraie ?

Mais ce que nous plaindrons d'une douleur
[bien vraie,

C'est celle sur laquelle un tel fils est tombé,

C'est ta mère, humble femme au dos lent et
[courbé,

Qui sent fléchir sans toi son front que l'âge
[plombe,

Et qui fit le berceau de qui lui fait sa tombe !

Nous ne te plaindrons pas ; mais ce que nous
[plaindrons,

Ce qui nous est eneor sacré sous les affronts,

C'est cette triste enfant qui jadis pure et tendre
Chantait à sa mansarde où ton or l'allait pren-

[dre,

Qui s'y hissa tenter comme au soleil levant,

Croyant la faim derrière et le bonheur devant ;
Qui voit son âme, hélas ! qu'on mutilé et

[qu'on foule,

Éparse maintenant sous les pieds de la foule ;

Qui pleure son parfum par tout souffle enlevé ;
Pauvre vase de fleurs tombé sur le pavé !

Nou, ce que nous plaindrons, ce n'est pas toi,
[vaine ombre,

Chiffre qu'on n'a jamais compté dans aucun
[nombre,

C'est ton nom jadis pur, maintenant avili.

C'est ton père expiré, ton père enseveli,
Vénéralé soldat de notre armée ancienne,

Que ta tombe en s'ouvrant réveille dans la
[sienne !

Ce sont tes serviteurs, tes parens, tes amis,
Tous ceux qui l'entouraient, tous ceux qui
[s'étaient mis
Follement à ton ombre, et dont la destinée
Par malheur dans la tienne était enracinée.
C'est tout ce qu'ont flétri tes caprices ingrats.
C'est ton chien qui l'aimait et que tu n'aimais
[pas !
Pour toi, triste orgueilleux, riche au cœur in-
[fertile,
Qui vivais impuissant et qui meurs inutile,
Toi qui tranchas tes jours pour faire un peu de
[bruit,

Sans même être aperçu, retourne dans la nuit !
C'est bien. Sors du festin sans qu'un flambeau
[s'efface !
Tombe au torrent, sans même en troubler la
[surface !
Ce siècle a son idée, elle marche à grands pas
Et toujours à son but ! Ton sépulchre n'est pas
De ceux qui la feront trébucher dans sa route.
Ta porte en se fermant ne vaut pas qu'on l'ô-
[te.
Va donc ! Qu'as-tu trouvé, ton caprice accom-
[pli ?
Voluptueux, la tombe, et vaniteux. Oubli !

LE FANTASQUE.

QUEBEC, 7 JUILLET 1838.

LE BAL.

OU

L'HOMME PROPOSE ET LA FEMME DISPOSE.

(Anecdote passablement historique.)

Avant de vous raconter le fait sujet de cet article, j'ai, chers lecteurs et plus chères lectrices à vous demander pardon d'amener devant vous une scène privée, de déchirer le voile qui, dit-on, devrait toujours couvrir la vie conjugale; mais à toutes les qualités que je m'efforce de réunir dans mon journal, on ne sera pas fâché d'y voir joindre celle de moraliste. L'anecdote que je vais raconter pourra ramener peut-être de jeunes mères de famille auxquelles le vain amour du faste fait négliger le soin de leur ménage. J'ai assez bien voilé les noms ou toute autre indication qui pourrait diriger la curiosité publique, pour être assuré que personne ne reconnaîtra les héros de mon histoire. Que dis-je, personne ! la jeune femme que l'amour de la toilette a égarée s'y reconnaîtra peut-être, mais l'idée de servir d'exemple à d'autres devra la consoler de s'être vue ainsi traduite au tribunal de la censure publique.

Dans une chambre fort simple mais propre et bien peignée, une table est préparée pour le repas du matin; à en juger par l'air d'aisance que donne l'ordre exquis que l'on peut remarquer en tous les détails de l'appartement, le déjeuner qui va se prendre semble par trop frugal. Mais on peut néanmoins remarquer facilement qu'une certaine vanité lutte en cette maison avec l'économie de la ménagère et l'on ne peut s'empêcher de concevoir, pour celle qui sait ainsi calculer le respect dû aux apparences sur les ressources pécuniaires, une estime involontaire.

Près de la table un homme d'un âge au-dessous de l'âge-mûr est occupé à lire le journal de la veille tandis qu'une jeune femme alerte, vive, plus fraîche, plus jolie que belle, habillée, lève, pompe et place auprès d'elle à la table une petite fille qui pleure et gronde comme tous les enfans mal éveillés. Quand l'homme (que j'appellerai le mari désormais, car j'espère que nul ne doutera de sa qualité) eut ôté son chapeau et mis de côté son journal, sa charmante épouse vint, lui donna un baiser sur le front et alla s'asseoir à sa place accoutumée.

— Mon cher ami, irons-nous au grand bal du Château pour lequel nous avons reçu cette invitation ?

— Ma chère amie, c'est comme tu voudras.

— Oh ! quant à moi, cela m'est bien égal et je n'y irais que pour te plaire, ainsi décide, mon cher.

— Non, ma chère, décide toi-même : si cela te plaît nous irons au Château, sinon nous resterons.

—Mais, mon chor, comme tu es drôle ; quand je te dis que cela m'est fort égal : tu sais bien que je me dirige toujours sur toi et que je n'agis absolument que pour toi, que mon plus grand bonheur est de te plaire et que surtout à ce bal je n'aurais de plaisir que parceque tu t'y amuserais, ainsi décide.

—Eh ! bien, ma chère je te dirai que je suis fort satisfait de voir que cela t'est indifférent, car je ne me proposais point d'y aller, tu sais fort bien que le grand monde me déplaît ordinairement.

—C'est justement comme moi, mon ami, j'aime mille fois mieux me voir près de toi, au milieu de mon petit ménage que dans la plus belle réunion du monde ; cependant . . . il y a si long-tems que nous sommes privés des bals du château ; c'est si rare que l'on prêche du plaisir : une fois ne fait pas règle et . . .

—C'est vrai ma chère, mais les affaires ne sont pas encourageantes, tu sais que la moindre dépense inutile nous met en arrière ; oh ! si l'argent n'était point aussi rare, je ne dis pas . . .

—Tu as raison mon ami ; mais quelle dépense cela occasionnera-t-il ? aucune.

—Il faudra une voiture, il faudra le coiffeur, il faudra des gants, des souliers, des rubans, que sais-je moi ? mille niaiseries qu'il faut renouveler et tu sais ma chère combien l'argent est rare . . .

—Oui mon ami, mais il ne me faut rien, tu sais bien que j'ai tout ce qu'il est nécessaire d'avoir pour paraître décemment, c'est tout ce que je veux ; vois-tu, avec de l'ordre, les choses durent une éternité ; d'ailleurs A . . . et sa femme y vont, ainsi que ma cousine B . . ., madame C . . . m'a dit aussi qu'elle y allait, que dira-t-on maintenant si nous n'y allons point ?

—Eh ! que veux-tu que l'on dise ? nous ne serons pas les seuls . . .

—Oh ! l'on rira de nous : voyez-vous, dira-t-on, ça vit comme des pauvres gens, ça ne voit personne, ça . . .

—Je m'inquiète fort peu de ce que l'on pourra dire, mais je te dis, moi, que je n'irai point.

—Voilà comme vous êtes, monsieur, toujours contrariant, toujours de mauvaise humeur.

—Mais mon amie, tu disais que cela t'était indifférent . . .

—Je ne m'inquiète pas de ce que j'ai dit et je vois bien que vous me refusez parceque ce bal me ferait plaisir, voilà comme vous êtes toujours . . . (ici la petite femme tire son mouchoir et sanglotte) nous . . . nous vivons . . . nous vivons comme des bœufs . . . et voilà comme je suis . . . une récompensée, toujours enfermée, toujours dans mon ménage et pour une pauvre petite fois que je demande quelque chose on me refuse (désespoir et torrents de larmes) . . .

—Allons, allons ma chère, c'est fini, nous irons, ne pleure pas . . . eh ! que ne te disais-tu de suite ? Une joie d'enfant succède rapidement à la diplomatique douleur. Armoires, tiroirs, coffres sont renversés en un instant ; chacune des pièces de la toilette est tournée, retournée, examinée puis mise au rebut par diverses raisons triomphantes : la robe n'est plus à la mode, les rubans sont passés, les souliers sont éculés, un bracelet est cassé, les gants sont déchirés.

—Mais mon bon ami, que vas-je donc mettre ?

—Ma chère, ta robe blanche te fait à ravir . . .

—Fi donc ! les manches ne se portent plus aussi larges, elles se resserrent au coude, et sont un peu moins échancrées des épaules ; la mienne est immettable, d'ailleurs la D . . . s'en fait faire une à la toute dernière mode : que dirait-on de moi voir avec cette vieillerie ! la comtesse penserait que je l'ai empruntée de ma grand-mère ! ah ! ah ! ah !

—Mais, ma chère, tu sais combien l'argent est rare . . .

—Bac ! ton ami E . . . te fera bien crédit et avec un petit peu plus d'économie nous aurions bientôt rattrapé cela, ah ! mon Dieu si c'était pour l'acheter quelque fantaisie ou quelques vieux bouquins tu n'y regarderais pas à deux fois . . .

—Allons, madame . . . comme tu voudras . . . (un gros soupir termina la phrase et acheva la pensée).

—Il faut aussi faire raccommo-der ce bracelet mon-ami, faire rafraîchir ces fleurs, acheter . . . mais tiens, je vais sortir et en faisant mon marché je m'occuperai de tout cela, car vous autres hommes, vous êtes si gauches, vous n'avez pas plus de mémoire que des poules et vous payez tout si cher!

Le mari donna son assentiment par deux autres soupirs auxquels la petite femme n'eut point l'air de prendre garde. Joyeuse, gaie, folle, légère comme à quinze ans, elle prit un petit coffret de verre, vida les diverses pièces de monnaies et l'argent qu'il contenait, dans sa bourse, et sortit en chiantant à demi voix. De nouveaux soupirs du bon mari l'accompagnèrent. Quand elle rentra, elle déposa tour-à-tour sur la table de frais souliers, de frais rubans et tous les colifichets qui forment l'édifice de la toilette . . . puis lorsque le panier destiné à contenir les provisions fut laissé à découvert le bon mari y jeta les yeux; il y vit quelques échallottes perdues sous un petit nombre de patates; c'était tout; une larme furtive mouilla son œil, mais la jeune femme ne la vit point; la parure et le bal occupaient seuls l'épouse, la mère de famille, la ménagère. Quant au mari, il alluma sa pipe, huma de rapides bouffées de tabac, prit sa fille sur ses genoux et tâcha de s'étourdir sur l'avenir. Le bon mari!

Le grand jour arrivé, le mari frotta et endossa avec précaution l'habillement noir qu'il pourrait regarder maintenant comme un bon et fidèle compagnon, comme un dévoué serviteur, car il s'est usé à son service; la jeune femme aidée de deux voisines que la curiosité plutôt que le désir d'être utile avait attirées, ne se connaissait pas de joie et de vanité; à chaque nouvel ajustement les deux voisines se récriaient sur le bonheur qu'elle avait de posséder un aussi bon époux! mais elle ne voyait dans tout cela que le bonheur d'exciter l'admiration des uns et l'envie des autres. Enfin, je passerai par dessus la foule de détails, de difficultés, de petits débits, de contretems, de triomphes vaniteux qui accompagnent la toilette d'une jeune et jolie femme qui, pour un bal, se pare d'un nouvel ajustement. J'omettrai aussi la description du bal que, d'après mon titre, on s'attendait peut-être à trouver ici. Je dirai seulement qu'au milieu du tourbillon des beautés élégantes et plus ou moins richement ornées qui se pressèrent à l'envi sous l'auspice des hôtes, prodigues de magnificence, qui les avaient rassemblées, la petite jeune femme fut totalement éclip-sée; à peine fut-elle aperçue et le regard du brillant amphytrion pour lequel on avait sacrifié la pitence du lendemain ne tomba point peut-être sur la modeste mais bien coûteuse parure. Je ne dirai point ce que tout le monde sait: les mots aigres, la mauvaise humeur, la fatigue et les regrets; je me bornerai à citer ce que tout le monde ne sait pas et qui pourrait fort bien, si mon histoire était une fable, être intitulé:

Morale:

Deux jours après le bal, les époux eurent une visite; c'était une femme âgée, d'une apparence respectable, et vêtue à la manière des gens de la campagne; c'était la mère de notre héroïne, qui, ayant appris le bonheur dont sa fille avait été honorée par l'invitation du noble Gouverneur-Général, voulait savoir tous les détails de la fête afin de pouvoir, elle aussi, s'en faire gloire auprès de ses voisins en les leur racontant comme authentiques. Après avoir fait les petits présents d'usage à sa petite fille et même sans avoir parlé de temps, de la campagne, ni de la rareté de l'argent elle demanda mille et un renseignements sur le bal, les gens qui s'y trouvaient, les parures, la magnificence des hôtes, etc., etc.: "Mais, ajouta-t-elle, je vais rester à dîner sans façon, et j'en apprendrai long, tout à mon aise; mais, sans façon entendez-vous bien, point d'extravagance pour moi, comme vous avez coutume d'en faire quand je viens chez vous." Puis elle voulut voir toute la parure avec laquelle avait dû briller sa fille; puis elle la félicitait et se félicitait elle-même de la prospérité dont paraissaient jouir les chers enfans qui pouvaient faire tant de dépense; puis elle s'assis et parla encore du bal, de sorte qu'elle en savait tout autant qu'il était possible d'en

attendre; mais on attend toujours le repas comme le moment des causeries, et il semble que la table fait parler davantage, même les femmes.

L'heure du diner arriva au milieu des recommandations que faisait la bonne mère, de ne point faire d'extravagance, recommandations qui furent suivies plus strictement qu'elle ne s'y attendait. Une table était fort proprement servie; assiettes, couteaux, fourchettes, poivre, sel, moutarde, eau, s'y trouvaient profusément et symétriquement placés, et enfin un plat de *palates* et un autre d'échalottes, vinrent couronner le service. Le bon mari trouva un prétexte et s'en alla.—La bonne femme ayant beau regarder autour d'elle, mais ne voyant rien venir, commença à soupçonner une partie de la vérité et ne fit plus de question sur la belle fête du château. La fille se mordit les lèvres et pour la première fois maudit la présence de sa mère.

Notre dernier numéro contenait le résumé des proclamations de lord Durham accordant à quelques accusés politiques la grâce d'être exportés aux Bermudes, proclamant au bannissement le plus grand nombre de ceux qui se sont soustraits aux recherches de la justice, (les absents ont tort), et enfin donnant aux autres une amnistie générale sous condition de bonne conduite future. Quoique les sympathies eussent désiré davantage peut-être, on ne peut s'empêcher, en considérant combien est petite dans ces décisions ainsi que dans les actes récents de l'administration, la part qu'ont eue les vœux féroces d'une partie de la population qui s'attendait au résouissant spectacle de procédures et d'échafauds; en considérant, dis-je, combien est grande la clémence en comparaison de ce qu'eût pu être la sévérité, on ne peut s'empêcher de rendre grâce tout haut au chef puissant et déterminé qui gouverne le pays et même de remercier tout bas ces terribles rebelles pour les rapides progrès qu'ils font faire, par ricochet, aux choses de ce pays.

En effet, tous les actes du Gouverneur sont jusqu'à présent marqués du sceau de la précision, de l'habileté, de la fermeté et de l'indépendance; et ce que l'on doit le plus admirer en eux c'est qu'ils ne se sont point attendus comme sous les paresseux gouvernans dont le Canada fut si long-tems surchargé. On pourrait déjà citer nombre de griefs auxquels un commencement de remède est apporté; mais, sans aller plus loin, il ne s'agit que de citer la *Cour d'Appel* que l'on appelait en vain à son siège et dont des procédés eussent pu se rapporter par ces mots stéréotypés: *ajourné faute de quorum*. Il paraît donc que lord Durham vient de faire des dispositions provisoires pour que cette Cour n'ait plus aucun prétexte de négliger de siéger. Il a appelé au Conseil Exécutif, mais sans leur faire prendre le serment, c'est-à-dire, seulement pour leur donner le droit de siéger en Cour d'Appel: Arthur Bullar, les deux Juges-en-Chef, le Juge Vallières du district des Trois-Rivières, le Juge Rolland de Montréal, le Juge Fletcher de St. François et le Juge Panet de Québec. Il est entendu que les personnes qui composent le Conseil Exécutif actuel et qui n'ont point pratiqué au nouveau ne devront paraître à la Cour d'Appel que pour y compléter le *quorum*. Voilà un grand grief et un petit ridicule de moins.

Puisque j'en suis sur le redressement des griefs j'appellerai l'attention publique sur l'annonce importante suivante insérée dans le *Mercure* qui montre que rien ne paraît au-dessous de la dignité du Gouverneur et que l'amour de la gloire et de de la publicité va se nicher jusque dans les prisons:

“Butler Morris, premier guichetier de la prison annonce qu'après avoir été interdit dans ses fonctions, sur l'accusation de T. A. Young, par le Gouverneur Général, vient d'y être ré-installé par le Gouverneur Général après une pleine investigation.”

M. Morris a oublié, et c'est pour cela que l'on ne comprend pas trop bien ce que vient faire cette annonce, il a oublié, dis-je, de “solliciter respectueusement l'encouragement et la pratique de ses amis et du public, etc.” ce qui eût été dans les formes; sans cela on est forcé de s'écrier: *vanitas vanitatem, omnia vanitas*.

MR. LE FLÂNEUR.

Veillez m^e permettre de me servir de votre agréable feuille, non pour apprendre au public un fait que tout le monde sait déjà et dont il s'embarasse fort peu, mais pour lui faire part de mes réflexions à ce sujet qui lui sont naturellement d'une bien haute importance.

Vous savez probablement, ou si vous l'ignorez, je vous l'apprends, que le *Montreal Herald* s'est fâché contre le *Mercury* de Québec sur ce que ce dernier, à propos d'un mensonge, s'est avisé de lui dire une vérité. Weir, non pas celui qui a été tué à St. Denis, mais l'éditeur antropophage, avait reproduit, d'après un correspondant de Québec le bruit que les juges auraient été fort mal reçus chez Lord Durham. Le *Mercury* (qui est comme on le sait le messager des Dieux) désavoua le fait d'une manière officielle et ajouta de son propre cru l'épithète de menteur, au *Herald* qui s'échauffa mais tout rouge et qui écrivit à Mr. Wm. Kemble, le pacifique éditeur du *Mercury*; lui demandant le nom de l'auteur de l'article injurieux à l'honneur du *Herald*. Voilà du nouveau qu'en dites-vous? L'honneur du *Herald* attaqué parcequ'il n'est en doute sa véracité! Lettres sur lettres se succédèrent, mais inutilement, jusqu'à ce qu'enfin le *hérald* de Montréal descendit à Québec et expédia Mr. Hart auprès de l'éditeur du *Mercury* afin de voir s'il n'y avait pas moyen de s'arranger, c'est-à-dire de se couper la gorge à l'amiable. Celui-ci ne voulant point, comme il le dit lui-même, prêter à rire à la société, ni peut-être, comme il ne le dit pas, renouveler une scène sanglante semblable à celle dont Montréal fut témoin tout récemment, choisit Mr. Young, chef de la police, pour second et le palais de justice pour lieu de rendez-vous; jusques-là tout se passe fort bien et comme on devait s'y attendre; mais comme, à toute chose quelque sérieuse qu'elle soit, il faut un certain degré de ridicule ou de comique et que dans les tragédies, surtout dans celles du genre anglais il faut un bouffon, Mr. Ford le premier ouvrier de l'imprimerie du *Mercury* se chargea de ce rôle. Il écrivit donc une lettre où l'esprit se fait sentir à une lieue. Il nous apprend que la correspondance du *Montreal Herald* (que le *Mercury* flétrit du nom de mensongère) est de son propre fait et qu'il avait transmis le *on-dit* parcequ'il était un bruit public. Pour le coup voilà qui est mal; c'est ce qu'on appelle porter l'eau de son moulin à celui d'un autre, car dans un établissement où l'on fait commerce de nouvelles, il est rare qu'on en fournisse un autre de son propre assortiment. Il semble jusqu'ici que la mésintelligence ne provient que de Mr. Ford; eh bien! il offre à Mr. Weir de lui donner satisfaction de ce que le *Mercury*, l'a appelé (lui Mr. Ford) menteur! pour lever toute distinction de rang que pourrait se permettre Mr. Weir, il prétend égaliser les positions en établissant "qu'il fut autrefois propriétaire de journal et qu'il est aujourd'hui un gueux, a *beggar*, de sorte qu'il est sur le même pied que Mr. Weir qui fut il n'y a pas long tems un gueux et qui se trouve aujourd'hui propriétaire de journal." Il me semble que si les positions sont changées ce n'est point à l'avantage de Mr. Ford, du moins s'il considère la propriété d'un journal comme honorable, ce qu'il ne nous dit point.

Je terminerai, Mr. le Flâneur, en ajoutant que Mr. Ford ayant rencontré Mr. Hart en lieu public et voulant le récompenser d'avoir soutenu sa véracité, l'assailit violemment, lui laissant des marques non équivoques de son amitié, marques qui cependant parurent honorables au champion de l'honneur du *Montreal Herald* car il ne négligea point l'occasion de les aller publiquement exhiber au bal donné par Son Excellence, jeudi dernier, ce qui démontre que chacun a sa manière de voir. Pour moi, Mr. le Flâneur, je vois que je suis au bas de ma page et qu'il ne me reste plus de place pour les réflexions que je vous ai promises, je me contenterai donc de vous dire que l'humanité n'a point à regretter aujourd'hui un de ces actes dignes des siècles de barbarie et que le *brave* est quelquefois heureux de rencontrer

UN HOMME PRUDENT.

On cite le fait suivant, que des commentaires ou des louanges ne pourraient que défigurer : M. Simpson, qui reçut du gouvernement 500 louis pour l'arrestation de M. Girouard, a, dit-t-on, remis cette somme aux prisonniers politiques avant leur départ pour l'exil.

Des personnes de cette ville se sont occupées dernièrement des mesures à prendre pour ériger un monument à la mémoire de feu Lord Dalhousie. Comme l'éditeur du *Morning Herald* doit sa bonne part de reconnaissance au défunt, des méchants prétendent que faute de mieux on l'a chargé de l'inscription latine de rigueur. Mais, comme tout le monde ne connaît pas la mesure des connaissances de cet homme, (auquel on ne peut appliquer le dicton populaire : *il n'y voit pas plus loin que son nez*, car ce serait dire beaucoup,) je citerai un petit fait qui *illustrera*, comme on dit en anglais, le savoir de l'éditeur-tonnelier. Il avait un jour reproduit d'un autre journal la description d'une cérémonie de l'Église dans laquelle il était dit qu'un évêque avait officié : *in pontificalibus*. Le compositeur avait, comme il arrive souvent, défiguré la citation; notre héros ne se déconcerta point, et trompé par la terminaison, corrigea l'épreuve ainsi : l'évêque officiait *in naturalibus*.

Notre quartier fut animé mardi dernier par un spectacle qui y attira beaucoup de monde. C'était une course entre un sauvage et un cheval. La distance à parcourir était de Lorette à Québec et retour, c'est-à-dire 5 lieues. Le cheval avait obtenu l'avantage sur le sauvage dans la première moitié du trajet, mais celui-ci regagnait déjà beaucoup de terrain sur son quadripède, adversaire lorsqu'il fut tout-à-coup saisi de crampes qui l'empêchèrent de continuer sa course et lui firent en conséquence perdre la gageure. Quelqu'un dit naïvement en cette occasion : Il doit s'être perdu beaucoup d'argent, car *tout le monde pariait pour le sauvage*. On dit que la lutte doit recommencer bientôt. (Si M. A. Hawkins avait à décrire le costume du sauvage, il dirait peut-être qu'il courut : *in pontificalibus*.)

La querelle dans laquelle sont engagés maintenant *l'Ami du Peuple* et le *Populaire* de Montréal semble ne rouler que sur leurs titres respectifs. *l'Ami du Peuple* prétend être plus populaire que le *Populaire* et celui-ci plus l'ami du peuple que *l'Ami du Peuple*. Il y aurait un moyen infailible de s'arranger à l'amiable et de lever toutes les difficultés, ce serait de se nommer l'un : Le *Populaire-Ami-du-Peuple*, et l'autre, *l'Ami-du-Peuple-Populaire*. Sur quoi se quereller après cela ?

— De même que ce bon M. Jourdain de naïve mémoire, faisait de la prose sans s'en douter, la *Quotidienne* dit parfois la vérité sans s'en apercevoir. Dans sa fureur de fuir de l'esprit en dépit de Minerve, et ne sachant comment se donner un air piquant, elle s'est mise à retourner les noms à la manière des bambins d'école. En parlant des prisonniers politiques elle les appelle des *niers-scen-pri* ! Voudrait-elle par hasard dire que les *nais sont pris* ?

— Une discussion s'éleva il y a peu de jours sur la part qu'avait eue Lord Gosford dans les troubles de l'hiver dernier. Un des interlocuteurs l'accusait d'être coupable du sang versé, un autre voulait qu'il en fût innocent. Un troisième prétendit que le crime retombait sur le gouvernement métropolitain qui seul était coupable de nous avoir envoyé un innocent.

— On dit, et les journaux répètent complaisamment que Talleyrand est mort ; je n'en crois rien : c'est peut-être un nouveau tour diplomatique que veut jouer aux rois le rusé compère. Hélas ! si chacun eût été aussi incrédule à son égard que je le suis moi-même, les destinées des nations seraient peut-être bien différentes. . . . le petit homme gris vivrait peut-être encore, peut-être que le petit homme gris aurait culbuté les grands hommes rouges ; peut-être, peut-être mais au fait il est peut-être vrai que Talleyrand est mort.

Errata.— Dans notre dernier numéro nous avons dit : Le corps de Louis Lussier a été retrouvé dans le canal de la prison. Au lieu de : dans le canal etc. *Lisez* : à Burlington, où l'on pense que son âme est aussi.

Les souscripteurs et acheteurs du *Fantasque*, qui ne le reçoivent pas régulièrement, sont priés d'en donner avis au bureau, et des mesures seront prises pour le leur faire parvenir avec exactitude.